



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

FNB Harvest Énergie propre

31 décembre 2022



FNB Harvest Énergie propre

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Groupe de portefeuilles Harvest Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur externe du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Groupe de portefeuilles Harvest Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 15 mars 2023



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du FNB Harvest Énergie propre (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période allant du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 31 décembre 2021, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021;
- les états du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période allant du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 31 décembre 2021;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période allant du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 31 décembre 2021;
- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période allant du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 31 décembre 2021;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : 1 416 863-1133, Téléc. : 1 416 365-8215



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles



puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 15 mars 2023

FNB Harvest Énergie propre

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2022	2021
Actif		
Actif courant		
Placements	48 138 148 \$	65 173 398 \$
Trésorerie	1 281 540	646 428
Dividendes à recevoir	38 176	22 873
Montant à recevoir sur la vente de placements	175 849	-
	49 633 713	65 842 699
Passif		
Passif courant		
Rachats à payer	380 829	-
	380 829	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	49 252 884 \$	65 842 699 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	3 900 000	4 430 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	12,63 \$	14,86 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest Énergie propre

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 31 décembre 2021	2022	2021
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	1 031 119 \$	914 935 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	(13 534 007)	(3 674 167)
Gain (perte) de change net réalisé	10 242	(15 528)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	3 278 492	(10 055 348)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	3 589	(1 023)
Gain (perte) net sur les placements	(9 210 565)	(12 831 131)
Revenu total (montant net)	(9 210 565) \$	(12 831 131) \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	246 451 \$	253 600 \$
Retenues d'impôts	79 128	65 204
Coûts de l'information aux porteurs de parts	65 031	77 758
Honoraires d'audit	27 779	30 161
Honoraires des agents des transferts	8 458	8 624
Droits de garde et frais bancaires	67 366	65 602
Frais du comité d'examen indépendant	1 882	1 439
Droits de dépôt	25 698	1 991
Frais juridiques	11 077	2 651
Coûts de transactions (note 8)	83 315	175 510
Total des charges	616 185	682 540
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(68 871)	(54 174)
Total des charges (net)	547 314 \$	628 366 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(9 757 879) \$	(13 459 497) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)	(2,30) \$	(3,58) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest Énergie propre

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 31 décembre 2021		
	2022	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	65 842 699 \$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(9 757 879) \$	(13 459 497) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	8 410 238	89 617 288
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	549 461	397 823
Rachat de parts rachetables	(15 242 174)	(10 315 092)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(6 282 475) \$	79 700 019 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(549 461)	(397 823)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(549 461)	(397 823)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	49 252 884 \$	65 842 699 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest Énergie propre

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 31 décembre 2021		
	2022	2021
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(9 757 879) \$	(13 459 497) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	2 752	(460)
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	13 534 007	3 674 167
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(3 278 492)	10 055 348
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(3 589)	1 023
Produit de la vente de placements*	27 278 107	18 679 671
Achat de placements*	(24 047 136)	(76 153 065)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(11 714)	(23 896)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	3 716 056 \$	(57 226 709) \$
Activités de financement		
Produit net de l'émission de parts rachetables*	5 525 711	64 549 736
Rachat net de parts rachetables*	(8 603 903)	(6 677 059)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(3 078 192) \$	57 872 677 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	637 864	645 968
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(2 752)	460
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	646 428	-
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 281 540 \$	646 428 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt**	936 677 \$	826 858 \$

* Ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature)

** Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

FNB Harvest Énergie propre

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
Au 31 décembre 2022				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Énergie				
14 070	Enviva Inc.	1 313 465	1 009 120	2,0
17 980	VERBIO Vereinigte BioEnergie AG	1 306 448	1 579 236	3,2
		2 619 913	2 588 356	5,2
Industrie				
1 891 000	China Everbright Environment Group Limited.	1 255 410	1 144 821	2,3
53 832	Plug Power Inc.	2 232 604	901 631	1,8
53 708	Shoals Technologies Group, Inc., cat. A	1 641 431	1 794 018	3,6
40 242	Sunrun Inc.	2 223 674	1 308 794	2,7
40 875	Vestas Wind Systems A/S	1 977 769	1 610 119	3,3
		9 330 888	6 759 383	13,7
Technologies de l'information				
15 767	Daqo New Energy Corp., CAAE	1 208 257	824 266	1,7
4 431	Enphase Energy, Inc.	965 825	1 589 647	3,2
12 599	First Solar, Inc.	1 421 662	2 555 274	5,2
2 174 000	GCL Technology Holdings Limited	920 948	746 699	1,5
15 497	JinkoSolar Holding Co., Ltd., CAAE	1 229 668	857 783	1,8
3 252	SolarEdge Technologies, Inc.	1 160 351	1 247 297	2,5
57 340	SunPower Corporation	2 252 994	1 399 820	2,9
636 860	Xinyi Solar Holdings Limited	1 632 614	954 505	1,9
		10 792 319	10 175 291	20,7
Services publics				
28 873	Atlantica Sustainable Infrastructure PLC	1 385 933	1 012 536	2,1
27 746	Boralex inc., cat. A	1 229 212	1 110 395	2,2
24 797	Brookfield Renewable Corporation, cat. A	1 418 903	924 184	1,9
615 000	China Longyuan Power Group Corporation Limited, cat. H	1 199 340	1 017 757	2,1
30 620	Clearway Energy, Inc., cat. A	1 227 777	1 240 468	2,5
206 575	Contact Energy Limited	1 460 164	1 369 166	2,8
24 384	Corporación Acciona Energías Renovables, S.A.	993 306	1 277 256	2,6
110 173	Drax Group PLC	1 280 522	1 267 820	2,6
40 065	EDP Renováveis, S.A.	1 255 105	1 195 076	2,4
48 309	Encavis AG	1 257 726	1 294 292	2,6
31 943	ERG S.p.A.	1 235 183	1 340 785	2,7
202 815	Infratil Limited	1 342 793	1 508 135	3,1
66 536	Innergex énergie renouvelable inc.	1 235 412	1 077 883	2,2
267 940	Mercury NZ Limited	1 614 169	1 280 667	2,6
325 345	Meridian Energy Limited	1 797 786	1 465 546	3,0
23 502	Neoen S.A.	1 633 544	1 281 129	2,6
30 144	Northland Power Inc.	1 330 764	1 119 247	2,3
11 564	Ormat Technologies, Inc.	1 275 740	1 354 074	2,7
8 741	Orsted A/S	1 754 538	1 075 550	2,2
26 435	RWE AG	1 183 088	1 593 504	3,2
44 244	Solaria Energía y Medio Ambiente, S.A.	1 226 001	1 097 850	2,2
70 905	TransAlta Renewables Inc.	1 406 538	797 681	1,6
9 027	VERBUND AG, cat. A	973 578	1 029 028	2,1

FNB Harvest Énergie propre

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)				
Au 31 décembre 2022				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
	ACTIONS (suite)			
	Services publics (suite)			
1 970 000	Xinyi Energy Holdings Limited	1 454 762	885 089	1,8
		32 171 884	28 615 118	58,1
	Total des placements	54 915 004	48 138 148	97,7
	Autres actifs, moins les passifs		1 114 736	2,3
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		49 252 884	100,0

FNB Harvest Énergie propre

NOTES ANNEXES

31 décembre 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le FNB Harvest Énergie propre (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2021 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 11 janvier 2021. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

L'objectif de placement du Fonds consiste à offrir aux porteurs de parts la possibilité d'une plus-value du capital. Le Fonds investit principalement dans des émetteurs qui exercent des activités liées à l'énergie propre et qui sont inscrits à la cote d'une bourse de valeurs réglementée dans certains pays d'Amérique du Nord, d'Asie ou d'Europe. Afin d'atteindre ses objectifs de placement, il investit dans un portefeuille équilibré, composé d'actions de 40 émetteurs mondiaux du secteur de l'énergie propre¹ envisageables pour un placement¹ et qui, immédiatement après chaque reconstitution semestrielle du portefeuille, se classent parmi les 40 premiers émetteurs selon la capitalisation boursière (en dollars canadiens selon la dernière valeur de fin de mois). Il s'agit d'actions qui, de l'avis du gestionnaire, sont assez liquides pour permettre au Fonds d'atteindre ses objectifs. Si, à son avis, trop peu d'émetteurs du secteur de l'énergie propre répondent aux critères d'investissement du Fonds, le gestionnaire peut investir dans moins de 40 de ces sociétés.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS). La publication de ces états financiers a été autorisée par Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (le « gestionnaire ») le 15 mars 2023.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Aux 31 décembre 2022 et 2021, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

¹ Voir le prospectus daté du 1^{er} novembre 2022 du Fonds.

FNB Harvest Énergie propre

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers* : *Présentation des IFRS*, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant l'exercice.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se

FNB Harvest Énergie propre

négoçient à la TSX sous le symbole HCLN. Au 31 décembre 2022, le cours de clôture des parts était de 12,62 \$ (14,88 \$ au 31 décembre 2021).

Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant l'exercice :

	Parts en circulation
Émission initiale, le 11 janvier 2021	50 000
Parts rachetables émises	5 050 000
Parts rachetables rachetées	(670 000)
Total en circulation au 31 décembre 2021	4 430 000
Parts rachetables émises	630 000
Parts rachetables rachetées	(1 160 000)
Total en circulation au 31 décembre 2022	3 900 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevé à 4 234 493 parts (3 758 535 parts en 2021).

Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Toute distribution, le cas échéant, est versée à la fin de l'exercice et le Fonds peut la verser soit en trésorerie, soit sous forme de parts réinvesties, qui sont par la suite consolidées. Si les distributions sont versées sous la forme de parts réinvesties, il n'y a aucune incidence sur la valeur liquidative par part, mais ces distributions réinvesties font augmenter le coût de base des parts détenues. Le Fonds a versé des distributions réinvesties de 549 461 \$ aux porteurs de parts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (397 823 \$ en 2021).

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

FNB Harvest Énergie propre

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 19 372 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (26 335 \$ en 2021) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renoncements et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices clos les 31 décembre 2022 ou 2021. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le gestionnaire a absorbé une tranche de 68 871 \$ des charges du Fonds (54 174 \$ en 2021). Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) au cours des dernières années a eu une grande incidence sur l'économie mondiale. Bien que la COVID-19 soit toujours présente, la plupart des pays ont levé la majorité des restrictions liées à la pandémie, donnant lieu à une certaine normalisation de l'activité à travers le monde. Les conséquences durables de la COVID-19 sont les importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui ont commencé à s'atténuer, mais qui demeurent dans certains secteurs, ainsi que l'importante montée d'inflation. Les pressions inflationnistes ont été exacerbées par la guerre en Ukraine et elles continuent d'avoir un effet sur l'approvisionnement et les coûts des produits de base à l'échelle mondiale. Plusieurs banques centrales ont rapidement accru leur taux d'intérêt afin de juguler l'inflation, même si cela augmente le risque d'une récession mondiale. Les facteurs énumérés ci-dessus continuent de toucher les marchés des capitaux et les économies du monde entier, et l'incertitude demeure quant à l'impact qu'ils auront sur la performance financière du Fonds. Cette situation pourrait nuire significativement aux résultats futurs du Fonds.

Au 31 décembre 2022, 97,7 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (99,0 % au 31 décembre 2021) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 2 406 907 \$ (3 258 670 \$ au 31 décembre 2021).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

FNB Harvest Énergie propre

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2022		
Devise	Exposition*	% de l'actif net
Couronne danoise	2 686 087 \$	5,5
Euro	11 689 060 \$	23,7
Dollar de Hong Kong	4 748 929 \$	9,6
Dollar néo-zélandais	5 636 912 \$	11,4
Couronne norvégienne	363 \$	-
Livre sterling	1 319 711 \$	2,7
Dollar américain	17 176 823 \$	34,9
Total	43 257 885 \$	87,8

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2021		
Devise	Exposition*	% de l'actif net
Couronne danoise	2 816 095 \$	4,3
Euro	12 404 799 \$	18,8
Dollar de Hong Kong	7 754 198 \$	11,8
Dollar néo-zélandais	6 314 957 \$	9,6
Couronne norvégienne	2 786 202 \$	4,2
Livre sterling	3 394 456 \$	5,2
Dollar américain	22 493 212 \$	34,2
Total	57 963 919 \$	88,1

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 43 108 757 \$ (57 910 954 \$ au 31 décembre 2021) et à 149 128 \$ (52 965 \$ au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 2 162 894 \$ (2 898 196 \$ au 31 décembre 2021), ou 4,4 % (4,4 % au 31 décembre 2021), sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Le règlement des rachats s'effectue principalement en titres et en trésorerie. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Il n'est donc pas exposé à un risque de liquidité important. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

FNB Harvest Énergie propre

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les tableaux ci-dessous présentent la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2022				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
CAAE	1 682 049	-	-	1 682 049
Actions ordinaires	46 456 099	-	-	46 456 099
Total des actifs financiers	48 138 148	-	-	48 138 148

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
CAAE	1 257 831	-	-	1 257 831
Actions ordinaires	63 915 567	-	-	63 915 567
Total des actifs financiers	65 173 398	-	-	65 173 398

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 31 décembre 2022 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le Fonds détenait un titre classé au niveau 3 pendant la période close le 31 décembre 2021, et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 31 décembre 2021. Le 1^{er} avril 2021, les actions de GCL Technology Holdings Limited (« GCL », auparavant, GCL-Poly Energy Holdings Limited) ont été radiées de la Bourse de Hong Kong, car l'émetteur n'avait pas déposé ses états financiers auprès de l'autorité de réglementation avant la date limite pour l'exercice considéré. À ce moment, le dernier cours de GCL était de 1,98 HKD par action, ce qui représentait 4,04 % de la valeur liquidative du Fonds. Le 1^{er} novembre 2021, immédiatement avant la reprise de la cote, le titre était évalué à 0,693 HKD par action, soit 35 % de son dernier cours (1,98 HKD). La décote ainsi appliquée a été justifiée par les différentes circonstances qui avaient causé le retard dans le dépôt des états financiers annuels. La position a été liquidée après la reprise de la cote. Par conséquent, le titre était absent du portefeuille au 31 décembre 2021. Pendant l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Fonds a repris une position dans le titre au cours d'un réaménagement du portefeuille. Depuis qu'elle a été reprise, la position est classée au niveau 1.

FNB Harvest Énergie propre

Le tableau suivant présente un rapprochement des placements évalués au moyen de données d'entrée non observables (classés au niveau 3).

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	Montant (\$)	Montant (\$)
Solde à l'ouverture	-	-
Transfert vers le niveau 3	-	2 022 990
Achats	-	-
Ventes	-	-
Gain (perte) net réalisé	-	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	-	(1 325 004)
Transfert du niveau 3	-	(697 986)
Solde à la clôture	-	-

La valeur des actions classées aux niveaux 1 et 2 est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Régions :

Au	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
États-Unis	31,0	32,0
Chine	13,1	13,7
Nouvelle-Zélande	11,5	9,6
Espagne	9,3	7,2
Allemagne	9,0	5,9
Canada	8,3	8,8
Danemark	5,5	4,3
Italie	2,7	2,7
France	2,6	2,6
Royaume-Uni	2,6	5,2
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,3	1,0
Autriche	2,1	2,8
Norvège	-	2,2
Afrique du Sud	-	2,0
Total	100,0	100,0

Segment de marché :

Au	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	% de l'actif net	% de l'actif net
Services publics	58,1	52,2
Technologies de l'information	17,8	14,8
Industrie	16,6	29,0
Énergie	5,2	3,0
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,3	1,0
Total	100,0	100,0

FNB Harvest Énergie propre

7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital de 14 847 022 \$ pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs. Le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital pouvant être déduite des revenus des années ultérieures.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 31 décembre 2022 et 2021.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.